Réussir vos entretiens annuels et vos entretiens de parcours professionnels

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ :

A l'issue de la formation, vous serez capable de préparer, conduire et conclure un entretien annuel d'évaluation et un entretien de parcours professionnel, dans le respect de leurs finalités respectives et en favorisant un dialogue constructif au service de votre démarche managériale

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

Date : 22 juin 2027
Durée : 1 jour - 7 heures
Lieu : Vénétis Vannes

PUBLIC VISÉ :

Dirigeants, managers et professionnels des RH

PRÉ REQUIS :

- Manager au moins un collaborateur et être amené à piloter une démarche d'entretiens (EA et/ou EPP)

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :



Isabelle BOZEC
i.bozec@venetis.fr
06 70 10 44 74

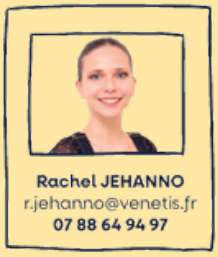

Rachel JEHANNO
r.jehanno@venetis.fr
07 88 64 94 97

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- Distinguer l'entretien annuel d'évaluation et l'entretien de parcours professionnel et intégrer les dernières évolutions légales
- Préparer un entretien structuré et constructif
- Conduire un echange favorisant l'expression et la compréhension mutuelle
- Conclure efficacement vos entretiens, organiser un suivi durable et des actions concrètes

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur :

- Un support complet (apports théoriques, méthodes, grilles, outils) remis en fin de formation
- Des cas réels d'entreprise partagés et analysés en pratiques efficaces
- Des entrainements et des débriefings structurés

BONUS DE LA FORMATION



Chez Vénétis, vous bénéficiez sur demande **d'un accompagnement de notre formatrice jusqu'à 3 mois** après votre formation pour ancrer durablement vos acquis et passer rapidement à l'action.

PROGRAMME :

Distinguer l'entretien annuel d'évaluation et l'entretien de parcours professionnel et intégrer les dernières évolutions légales

- Identifier dans la démarche managériale l'entretien annuel d'évaluation et l'entretien de parcours professionnel
- Appliquer les dernières évolutions légales dans vos démarches d'entretiens
- Construire des supports d'entretiens actualisés
- *Découvrir et analyser un panel élargi de supports d'entretiens , structurer en duo une trame d'EPP ou/et d'EA pour débiefing et préconisations en groupe*

Préparer et se préparer à un entretien structuré et constructif

- Maitriser les méthodes de préparation de vos entretiens (le "quoi", le "comment" et le "pourquoi" préparer son entretien)
- Travailler son intention pour aborder l'entretien plus sereinement (au delà de la logistique)
- Comprendre et analyser les biais en jeu lors de l'entretien
- *Mettre en pratique les méthodes de préparation à partir d'exemples concrets, mettre en scène quelques biais dans les relations lors d'un EA et/ou d'un EPP*

Conduire un echange favorisant l'expression et la compréhension mutuelle

- Maitriser les techniques d'écoute et de communication lors de l'entretien annuel d'évaluation et/ou de l'entretien de parcours professionnel
- Inventorier queqlues questions qui favorisent une posture managériale assertive lors de vos entretiens (EA et EPP)
- Maitriser les techniques de la reformulation et du feed back lors des entretiens annuels et les entretiens de parcours professionnels
- *S'entraîner à l'écoute, au questionnement et au feedback à partir d'expériences proposées par les participants*

Conclure efficacement vos entretiens, organiser un suivi durable et des actions concrètes

- Formuler des objectifs SMART pour vos entretiens annuels d'évaluation et/ou vos entretiens de parcours rofessionnel
- Identifier les étapes de clôture de vos entretiens
- Utiliser l'EA et/ou l'EPP dans une démarche de suivi managérial durable et sécurisé de votre collaborateur
- *S'entraîner à reformuler des objectifs SMART et à conduire la clôture d'un entretien à travers des jeux de rôle*

FORMATRICE :

DRH dans l'industrie et les services pendant plus de 20 ans , psychologue du travail spécialisée en intelligence émotionnelle et relationnelle, Christine Szalajski, propose des formations en ressources humaines réputées pour leur approche interactive au service des professionnels de la RH, des dirigeants, des managers et leurs équipes pour un usage rapidement transférable dans leurs entreprises.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

LE SUIVI PEDEGOGIQUE ET LA COORDINATION

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité de Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction concernant les formations réalisées chez VENETIS Formation au premier semestre en 2026 est de 93%. Le taux de recommandation est de 100% sur le premier semestre 2026.

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement en amont de la formation. Une grille d'autoévaluation des acquis est complétée en début et fin de formation et enfin une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.
Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPI.
Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPI.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction de votre financeur public. L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous :
Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
Rachel JEHANNO: r.jehanno@venetis.fr -07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site France compétences : " Quel est mon-opco ? "

POUR ALLER PLUS LOIN : NOS FORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Adapter votre management à l'arrivée de l'IA dans les équipes A

Découvrez comment l'IA transforme le management et faites-en un véritable allié au quotidien.

Acquérir les clés du management pour guider votre équipe

Prenez confiance dans votre rôle de manager et établissez des relations professionnelles durables !

et bien d'autres encore....

Des formations dans un cadre propice au partage, aux échanges et à l'expérimentation






ASSOCIATION VENETIS – 6 Rue Henri Becquerel – CP 73 – P.I.B.S – 56038 VANNES CEDEX - Tél : 02.97.54.64.70
Siret 41067874200025 – www.venetis.fr – gle@venetis.fr - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53561017556 auprès du préfet de région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Certificat QUALIOPI N°262107 – MAJ 10.2026

www.venetis.fr